

## Tétradrachmes attiques et argent «alexandrin» chez Diogène Laërce

1<sup>re</sup> partie

*Par Denis Knoepfler, Neuchâtel*

Walter Spoerri sexagenario,  
magistro collegae amico  
(a. d. IV Non. Dec. MCMLXXXVII)

Les mentions d'argent monnayé – qu'il s'agisse d'indications relatives au prix des biens et des services, de remarques sur l'aspect ou la valeur des pièces, d'allusions à leurs types, d'historiettes rapportant telle opération financière ou bancaire, voire de réflexions sur la monnaie en général<sup>1</sup> – ne sont pas rares dans les «Vies et opinions des philosophes illustres». C'est que, dès l'époque des Sept Sages (songeons à Thalès amassant une fortune grâce à ses prévisions et à l'accaparement des pressoirs à huile<sup>2</sup>), les penseurs grecs ont vécu dans un monde régi par l'économie monétaire: même ceux d'entre eux qui faisaient profession de mépriser l'argent ne pouvaient se soustraire à la dure nécessité de garnir quotidiennement leur escarcelle des quelques oboles dont chacun avait besoin pour subsister. On ne doit donc pas s'étonner de voir leur biographe faire à tout instant état d'argent gagné et dépensé, reçu et donné, prêté et

\* Une version abrégée de ce mémoire a été, sous un titre un peu différent, présentée oralement devant la Société Suisse de Numismatique le 5 juin 1982 lors de l'assemblée annuelle de la Société Suisse des Sciences Humaines à Neuchâtel. Je remercie très vivement les personnes qui ont bien voulu, à cette occasion, me faire part de leurs remarques ou objections; ma reconnaissance s'adresse en particulier aux professeurs Herbert Cahn et Jacques Tréheux, dont les observations concernant D.L. VIII 85 m'ont été d'un grand profit.

1 Ainsi une citation de la *Politeia* de Zénon de Kition nous apprend que ce philosophe – qui s'entendait pourtant en affaires, comme on le verra à propos de D.L. VII 18 – jugeait la monnaie inutile tant pour les échanges que pour les voyages à l'étranger et la voulait bannir en tout cas de sa cité idéale (D.L. VII 33 = v. Arnim, SVF I 268: περί τε νομίσματος οὕτως γράφειν «νόμισμα δ' οὐτ' ἀλλαγῆς ἔνεκεν οἰεσθαι δεῖν κατασκευάζειν οὐτ' ἀποδημίας ἔνεκεν»). Cf. H. C. Baldry, *Zeno's Ideal State*, JHS 79 (1959) 3–15 (fr. 6); K. v. Fritz, RE s.v. *Zenon* 2 (1972) 89; C. J. D. Aalders, *Political Thought in Hellenistic Times* (Amsterdam 1975) 57 et 80sqq.

2 D.L. I 26, citant les *Hypomnēmata* de Hiéronyme de Rhodes (fr. 39 Wehrli, avec renvoi au récit plus développé d'Aristote, *Pol.* I 11, 8–9, 1259 A 6, et à d'autres textes parallèles; cf. Mus. Helv. 30, 1973, 202).

emprunté, hérité et finalement légué<sup>3</sup>. Au surplus, il était naturel que Diogène Laërce, davantage préoccupé d'évoquer la personnalité de ses «héros» que d'exposer en détail leur doctrine, accueillît très largement les anecdotes et les bons mots mettant en lumière l'attitude, si révélatrice au point de vue psychologique et éthique, des philosophes face à l'argent. Et déjà ses sources les plus anciennes, qu'elles ressortissent ou non au genre de la biographie, devaient lui en fournir, indirectement le plus souvent, un nombre appréciable<sup>4</sup>. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici – puisque cet auteur cité deux fois par Diogène semble avoir joué de malchance avec les érudits modernes<sup>5</sup> – qu'entre 300 et 250 av. J.-C. un certain Onétôr, sans doute Athénien à en juger par son nom<sup>6</sup>, avait consacré un ouvrage spécial à la question de savoir «Si le sage est en droit de s'enrichir» (Εἰ χρηματιεῖται ὁ σοφός)<sup>7</sup>, ouvrage évidemment bourré

3 Ces passages ne semblent pas avoir été systématiquement réunis ou catalogués jusqu'ici. On trouve quelques références dans les deux petites pages que R. Hope, *The Book of Diogenes Laertius* (New York 1930) 157–158, a consacrées à la situation matérielle («Wealth and poverty») des philosophes; pour les très intéressants testaments transmis par D.L. (sur lesquels Hope est particulièrement indigent), voir la bibliographie de M. Gigante, *Diogene Laertio, Vite dei filosofi* I<sup>2</sup> (Bari 1976; 3e éd. 1983 [non vidi]) LII; ajouter H. B. Gottschalk, *Notes on the Will of the Peripatetic Scholarchs*, *Hermes* 100 (1972) 314–342.

4 Sur cet aspect des sources de Diogène Laërce, cf. Fr. Wehrli, *Gnome, Anekdote und Biographie*, *Mus. Helv.* 30 (1973) 193–208; d'une façon générale, J. Mejer, *Diogenes Laertius and his Hellenistic Background*, *Hermes Einzelschr.* 40 (1978), qui souligne néanmoins la relative originalité de cet auteur par rapport à ses devanciers.

5 Il a été oublié dans la RE et même, chose remarquable (car il figure bien dans l'*index nominum* de l'éd. Cobet, qui, pour Diogène Laërce, a servi de base aux auteurs de ce dictionnaire) chez Pape-Benseler, *Gr. Eigennamen*<sup>2-3</sup>, s.v. Ὀνήτωρ. Pas de notice non plus dans les manuels de littérature (Croiset, Susemihl, Christ-Schmid-Stählin, Lesky); et la mention non indexée qu'en a faite Fr. Leo, *Die gr.-römische Biographie* (Leipzig 1901) 55 et n. 4, passe facilement inaperçue.

6 En effet, sans être inconnu ailleurs (ainsi en Egypte: cf. *Prosopographia Ptolemaica* VII, Louvain 1975, s.v.), ce nom n'apparaît guère, sous cette forme, qu'à Athènes (cf. O. Masson, *Rev. Phil.* 56, 1982, 15), et là «predominantly within the deme of Melite, among the members of a wealthy and powerful family» (J. K. Davies, *Athenian Propertied Families*, Oxford 1971, 421 n° 11473). Mais le seul Onétôr de Mélitè qui puisse, chronologiquement parlant, être identifié éventuellement avec notre auteur (pas antérieur à l'extrême fin du IVe s.: cf. n. 7) est le n° VII de Davies (p. 424, avec le tableau III hors-texte), c'est-à-dire le prêtre d'Asclépios mentionné en IG II<sup>2</sup> 1534 A 96sqq., dont on sait maintenant qu'il exerça son sacerdoce non pas en 321/0 mais sans doute en 294/3 (pour la date de ce document, cf. aussi infra, p. 245 et n. 54): il serait piquant que ce magistrat accusé de malversations eût écrit un ouvrage sur la richesse des philosophes!

7 D.L. III 9. De ce passage relatif à l'achat par Platon des livres pythagoriciens (voir la 2<sup>e</sup> partie du présent article) il ressort assez clairement, comme l'a vu Fr. Leo (loc. cit. en n. 5) qu'Onétôr, dont le témoignage est allégué à l'appui de la version de Satyros (FHG III 163–164 fr. 16), se trouvait déjà cité chez ce biographe de la fin du IIIe siècle. Il est du reste très probable que l'autre citation d'Onétôr, qui concerne Stilpon de Mégare (D.L. II 114 = fr. 155 Döring: και ἑταῖρα συνῆν Νικαρέτη, ὡς φησί που και Ὀνήτωρ), remonte également à Satyros, puisque le seul fragment qu'on ait conservé de sa biographie de Stilpon (Athen. XIII 584 A = FHG III 164 fr. 19 = fr. 157 Döring) concerne précisément une courtisane de l'entourage du philosophe. – Pour la date de Satyros, cf. St. West, *Gr. Rom. Byz. St.* 15 (1974) 279–287.

d'exemples plus ou moins édifiants sur le comportement des «sages» en ce domaine.

L'intérêt que peut présenter la compilation de Diogène Laërce pour l'histoire de la monnaie dans l'Antiquité a été, en bien des cas, reconnu. Ainsi numismates, historiens et d'abord philologues ont examiné de très près, sans d'ailleurs parvenir à une conclusion unanime, la tradition multiforme d'après laquelle Diogène de Sinope, fils d'un banquier dont le nom apparaît sur des monnaies de sa ville natale, aurait fait œuvre de faussaire (D.L. VI 20: παραχαράξαι τὸ νόμισμα)<sup>8</sup>. Mais d'autres passages sont restés plus ou moins ignorés des numismates, en raison peut-être des équivoques ou des obscurités que les philologues y ont laissées subsister. C'est le cas de la très intéressante comparaison établie par Zénon de Kition entre deux sortes de discours et deux numéraires contemporains, l'argent attique et l'argent «alexandrin» (D.L. VII 18)<sup>9</sup>. Cependant, avant d'étudier avec toute l'attention qu'il mérite ce texte trop souvent négligé, notamment dans les principaux manuels de métrologie antique<sup>10</sup>, je m'arrêterai un instant, à cause de la mention qui y est faite de tétradrachmes certainement attiques, sur une autre comparaison monétaire, attribuée, elle, à Socrate (II 34); et je conclurai cette petite étude de philologie numismatique par l'examen d'un passage assez embarrassant de la «Vie de Philolaos» (VIII 85), où il est question, comme chez Zénon, de monnaie «alexandrine».

I. «Vie de Socrate». Πρὸς τὸ οὐκ ἀξιόλογον πλῆθος ἔφασκεν (sc. Σωκράτης) ὅμοιον εἶ τις τετράδραχμον ἐν ἀποδοκιμάζων τὸν ἐκ τῶν τοιούτων σωρὸν ὡς δόκιμον ἀποδέχοιτο (D.L. II 34).

8 Etat de la question et bibliographie chez R. Bogaert, *Banques et banquiers dans les cités grecques* (Leyde 1968) 226–229, 453, qui accepte l'historicité du faux monnayage avec notamment G. Donzelli contre H. Diels, Ed. Schwartz, K. von Fritz et plus récemment P. Von der Mühl (Mus. Helv. 23, 1966, 236–239 = *Ausgewählte kleine Schriften*, Basel 1975, 354–358). Du côté de ces derniers s'est rangé encore Fr. Wehrli, art. cit. en n. 4, 205 (cf. déjà O. Gigon, Mus. Helv. 3, 1946, 7), tandis que R. S. Stroud, *Hesperia* 43 (1974) 165 fait siennes les conclusions de Donzelli et Bogaert en observant que, dans la thèse défendue par les philologues, «the frequency of test cuts in Sinopean silver coins of this period is usually unexplained».

9 Je signale dès maintenant qu'il n'y a rien sur cette comparaison (sinon une mention, p. 147) dans le travail un peu décevant de L. Stroux, *Vergleich und Metapher in der Lehre des Zenon von Kition* (Diss. Heidelberg 1965); rien non plus chez J. Hangard, *Monétaire en daarmee verwante metaforen* (Diss. Groningen 1963), car, comme l'indique le long sous-titre, cette intéressante étude s'arrête avec Aristote.

10 Déjà A. Boeckh, *Metrologische Untersuchungen über Gewichte, Münzfüsse und Masse des Alterthums* (Berlin 1838) omettait de le mentionner à propos de l'argent «alexandrin» (p. 145sqq.). De même, à sa suite, Th. Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, trad. par le duc de Blacas I (Paris 1865) 32 n. 1; J. Brandis, *Das Münz-, Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen* (Berlin 1866) 253 n. 3; Fr. Hulsch, *Gr. und röm. Metrologie*<sup>2</sup> (Berlin 1882) 245 n. 4. Cf. aussi W. Kubitschek, RE s.v. Ἀλεξάνδρειος (1894); K. Regling, in: Wörterb. d. Münzkunde (1930) s.v. *Alexandreia*, etc.

Tel qu'il a depuis toujours été édité – en dernier lieu par H. S. Long dans la *Bibliotheca Oxoniensis* (1964)<sup>11</sup> – le texte de ce bon mot socratique offre une difficulté qui, sans être bien grave pour notre propos, n'en est pas moins très réelle: elle tient au fait, assez singulier, qu'avant l'infinitive impersonnelle ὁμοιον (εἶναι) il n'y a point de terme pour désigner l'objet sur lequel porte la comparaison exprimée sous la forme d'une hypothétique. Car, de toute évidence, ce n'est pas la foule elle-même (τὸ οὐκ ἀξιόλογον πλῆθος), comme l'a néanmoins admis plus d'un traducteur ancien ou moderne<sup>12</sup>, que Socrate comparait à «quelqu'un qui, d'une part, refuserait après examen un tétradrachme considéré isolément tandis que, de l'autre, il accepterait comme ayant cours légal (δόκιμος) le magot constitué de semblables pièces», mais naturellement un homme montrant à l'égard de cette foule des sentiments d'admiration<sup>13</sup> ou, mieux, de crainte<sup>14</sup> en contradiction avec le mépris que lui inspire chacun des individus qui la composent. Aussi est-on reconnaissant à M. Gigante d'avoir rappelé, dans une note de sa récente et précieuse traduction italienne<sup>15</sup>, qu'au début de ce siècle H. Richards avait jugé nécessaire de corriger ici le texte des

11 Même texte chez H. R. Breitenbach, RE s.v. *Xenophon* (1967) 1812.

12 Ainsi en tout cas R. Genaille, *Diogène Laërce, Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres* (Paris 1933, réimpr. 1965) I 144 (G. n'a pas indiqué la subdivision usuelle en §): «De la foule méprisable il disait qu'elle était comme un homme qui refuserait un tétradrachme mais qui en prendrait volontiers un tas» (sic!). Cf. déjà la première traduction latine d'A. Traversari (Rome 1472) telle qu'elle est reproduite par H. Estienne dans ses deux éditions (1570 et 1593/4): «Ad haec [?] vulgus ignobile et imperitam multitudinem idem ferme facere dicebat, ac si», etc. Mais la plupart des traductions auxquelles j'ai eu accès – par exemple C. G. Cobet (Paris 1850), O. Apelt (Leipzig 1921; 2e éd. Hamburg 1967), R. D. Hicks (London/Cambridge, Mass. 1925; nb. réimpr.), M. Gigante (supra n. 3) – sont plus prudentes et aussi plus équivoques dans la mesure même où elles se refusent à expliciter le texte peu clair de Diogène. – Pour diverses exceptions, voir les deux notes suivantes.

13 Ce n'est donc pas sans perspicacité que, dans son imposante édition gréco-latine (Amsterdam 1692), M. Meibom – qui par ailleurs a été justement critiqué par ses successeurs – introduisait cette idée au début de la phrase («Ad laudantem ignobile vulgus, idem facere ajebat, ac si», etc.), en s'inspirant peut-être du rapprochement fait dès alors par J. Kühn (auteur d'une édition de l'*Histoire variée* d'Élien parue à Strasbourg en 1685) entre notre texte et Ael. *V.H.* II 1 (cf. ses *Observationes* à la p. 515 de la *Meibomiana*). Bien plus récemment, J. Ferguson, *Socrates. A Source Book* (London 1970) 25, a proposé une traduction ou plutôt une paraphrase allant dans le même sens: «Another saying of his was, 'That to have a regard for the worthless multitude was like the case of a man who refused to take one piece of money of four drachmas as if it were bad, and then took a heap of such coins and admitted them to be good'»; il se pourrait du reste que cette traduction soit empruntée à C. D. Yonge, *The Lives and Opinions of Eminent Philosophers by D.L.* (London 1853) cité p. XII (non vidi).

14 Comme l'a bien fait ressortir – sans songer, apparemment, à amender le texte reçu – O. Gigon, *Sokrates. Sein Bild in Dichtung und Geschichte* (Bern 1947) 132, en traduisant et explicitant ainsi: «Über die Menge, die nicht zählt (und die man törichterweise dennoch fürchtet), pflegte Sokrates zu sagen, es sei, wie wenn man ein einzelnes Vierdrachmenstück als ungültig ansehe, dagegen einen Haufen von solchen gelten lasse.» Cf. infra n. 18–19.

15 Op. cit. en n. 3, II 475 n. 105: «Il testo non è del tutto soddisfacente, anche se s'intuisce il senso. Perciò ha qualche buona probabilità il tentativo del Richards» (mais G. ne va pas jusqu'à en tenir compte dans sa traduction). – Le professeur F. Heinemann veut bien me signaler une

manuscrits: s'appuyant sur un dialogue des «Mémoires» (III 7) où Charmide, qualifié de ἀξιόλογος ἀνὴρ, est encouragé par Socrate à surmonter «la pudeur et la crainte» (αἰδῶ δὲ καὶ φόβον) qui l'empêchent de parler en public, c'est-à-dire d'affronter le ramassis d'artisans, de paysans et de commerçants auquel se réduit l'Assemblée – ἐκ γὰρ τούτων ἀπάντων ἢ ἐκκλησία συνίσταται –, le philologue britannique proposait en effet d'écrire πρὸς τὸ〈ν〉 οὐκ ἀξιόλογον πλῆθος 〈αἰδούμενον〉 ἔφασκεν κτλ.<sup>16</sup> Si sa conjecture n'a pas été retenue, c'est sans doute que l'omission de ce participe, et à cet endroit, ne s'explique guère paléographiquement. Mais une correction dans le sens indiqué par Richards paraît néanmoins indispensable, ne serait-ce que pour éviter d'avoir à rendre un πρὸς + acc. par une préposition ayant la valeur du *de* latin<sup>17</sup>, comme on le fait depuis Cobet. Du reste, Xénophon et Elieen combinés – car on aurait tort d'oublier qu'il y a dans l'«Histoire variée» (II 1) un bref dialogue sur le même sujet, avec des variantes dignes d'intérêt<sup>18</sup> – permettent de suggérer une émendation plus conforme, me semble-t-il, aux règles de la critique verbale. En effet, aussi bien chez Xénophon, qui nous montre Charmide ὀκνοῦντα προσιέναι τῷ δήμῳ, que chez Elieen, où le jeune Alcibiade ἡγωνία καὶ ἐδεδίει πάνυ σφόδρα εἰς τὸν δῆμον παρελθεῖν, ce que redoute l'interlocuteur de Socrate, c'est, exactement, de se présenter devant le Peuple. Dès lors, en supposant un très commun «saut du même au même» (facilité encore par la ressemblance graphique entre τὸν ὀκνοῦντα et τὸ οὐκ), on peut rétablir le début de notre passage de la façon suivante: Πρὸς 〈τὸν ὀκνοῦντα προσελθεῖν πρὸς〉 τὸ οὐκ ἀξιόλογον πλῆθος ἔφασκεν κτλ.

Ce qui ne saurait faire de doute, c'est que les trois textes en question sont étroitement apparentés. On sait du reste que pour O. Gigon le modèle suivi par

conjecture dont Hicks et Long ont également omis de faire mention: c'est celle de Emperius dans l'Appendix critica de l'édition Huebner (1828–1831) ad loc., qui introduisait au début de la phrase un article neutre régi par ὁμοιον (〈τῷ〉 πρὸς τὸ οὐκ ἀξιόλογον πλῆθος κτλ.). Conjecture assurément des plus économiques, mais qui ne saurait, à mon avis, être jugée pleinement satisfaisante, puisque le lecteur ne verrait toujours pas à quoi Socrate fait allusion en vitupérant «la conduite vis-à-vis de la foule méprisante».

16 Cl. Rev. 18 (1904) 342; il rangeait toutefois ce supplément au nombre des «less obvious additions».

17 Certes, πρὸς et l'acc. peut marquer toutes sortes de rapports. Mais parmi les très nombreux exemples énumérés par les dictionnaires et les grammaires (cf. notamment Ed. Schwyzer, *Gr. Gramm.* II [1950] 509sq.) je n'en vois pas qui puisse justifier un πρὸς τὸ πλῆθος au sens de *de multitudine* (relevons au passage Isocr. IV 107, où πρ. τὸ πλ. signifie, très normalement, *pro multitudine*). – D'autre part, sans vouloir être trop affirmatif en l'absence d'index (lacune ô combien regrettable), il ne me semble pas qu'il y ait des parallèles chez Diogène lui-même.

18 Voir l'étude très suggestive de O. Gigon, *Xenophontea*, *Eranos* 44 (1946) 131–152 et notamment 149sq. (cf. *Sokrates* 57sq. et 131sq.): le nom d'Alcibiade chez Elieen paraît être une donnée primitive et c'est Xénophon qui, ici comme ailleurs, doit avoir innové en appelant Charmide le personnage exhorté par Socrate. Cf. aussi, du même, *Marcus Tullius Cicero – Gespräche in Tusculum* (München 1970) 579 ad V 104, qui dérive de cet apophtegme socratique: *An quicquam stultius quam, quos singulos sicut operarios barbarosque contemnas, eos aliquid putare esse universos?*

Elien doit être regardé comme la source livresque à laquelle Xénophon a emprunté plus ou moins habilement un certain nombre d'éléments de son dialogue<sup>19</sup>. Les points de contact entre la version d'Elien et celle de Diogène ne sont pas moins évidents. Il suffira de citer les derniers mots que ce Socrate fort peu démocrate adresse à Alcibiade après lui avoir fait successivement admettre que le cordonnier, le héraut officiant lors des représentations chorales et le «couseur de tente» (σκηνορράφος) – ou plutôt, croirais-je, le «peintre de décor» (σκηνογράφος)<sup>20</sup> – sont des êtres méprisables: ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων ἐκ τοιούτων ἡῦροισται· καὶ εἰ τῶν κατ' ἓνα καταφρονεῖς, καταφρονητέον ἄρα καὶ τῶν ἡῦροισμένων. Il s'ensuit que la comparaison monétaire rapportée par le seul Diogène a toute chance de remonter elle aussi à cette source commune, qui est sans doute un *logos sôkratikos* du premier quart du IV<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Au surplus, comme on le verra dans un instant à propos de D.L. VII 18, la forme même τετράδραχμον – soutenue ici par l'ensemble de la tradition manuscrite<sup>22</sup> – parle en faveur d'une origine ancienne, antérieure à l'époque hellénistique. On aurait

- 19 Loc. cit. Sur cette hypothèse, cf. R. Nickel, *Xenophon* (Darmstadt 1979) 16; sur la thèse générale de Gigon («Sokratesdichtung»), ibid. 64sq. (cf. 94sq. pour les sources) avec la bibliographie récente. Je n'ai pu voir L. Rossetti, *Aspetti della letteratura socratica antica* (Chieti 1977). – Rien là-dessus et sur D.L. II 34 chez G. Giannantoni, *Socrate e i Socratici in Diogene Laerzio*, *Elenchos* 7 (1986) 183–216.
- 20 Et cela malgré l'unanimité des mss. (à en juger par la nouvelle édition de la Bibl. Teubner. due à M. R. Dilts, Leipzig 1974). Cette leçon est en effet un hapax dans la littérature grecque depuis que l'on sait que chez D.L. II 125 il faut lire σκηνογράφον avec les mss. B et P (comme l'avaient déjà vu Muret, Aldobrandini, Casaubon et Ménage) et non pas σκηνορράφον avec la vulgate et la plupart des anciens éditeurs jusqu'à Huebner compris: cf. D. Knoepfler, *La cité de Ménédème* (à l'impression). Le fait que le mot soit attesté, sous la forme σκηνορράφος, par une inscription d'époque impériale trouvée en Bulgarie (et signalée dans le supplément du LSJ; cf. maintenant *IGBulg.* IV 2198), ne me paraît pas, en l'occurrence, modifier le problème: car ce que l'on attend chez Elieen après la mention du σκυτοτόμος et du ἐν κύκλοις κηρύττων (noter la progression au point de vue de la hiérarchie des professions), ce n'est pas un métier aussi humble que celui de «couseur de tente» mais une activité d'un niveau déjà plus élevé, quoique faisant partie encore des professions de type «banausique». Or, si les peintres semblent avoir joui d'un prestige social plus grand que les sculpteurs (cf. V. von Graeve, dans *La Thessalie*, Paris 1979, 112 et n. 1), ils n'en étaient pas moins considérés généralement comme des artisans: cf. là-dessus Ed. Lévy, *L'artisan dans la «Politique» d'Aristote*, *Ktema* 4 (1979) 31–46 et notamment 41sq.
- 21 Le terminus ante quem étant fourni par la date de composition des *Mémorables*, qui certes n'est pas fixée exactement, tant s'en faut. Mais il paraît admis par tous les spécialistes, tenants ou non de l'unité de l'œuvre, que le III<sup>e</sup> livre ne peut être antérieur au début des années 360: cf. A. Delatte, *Le troisième livre des Souvenirs socratiques de Xénophon* (Liège/Paris 1933) 16sq. et passim; J. Luccioni, *Xénophon et le socratisme* (Paris 1953) 104sq.; E. Delebecque, *Essai sur la vie de Xénophon* (Paris 1957) 477sq.; H. R. Breitenbach, *RE s.v. Xenophon* (1967) 1776; D. Knoepfler, *Chiron* 16 (1986) 97 et n. 120.
- 22 L'apparat critique de Long ne pouvant faire foi (surtout lorsqu'il est muet: cf. infra p. 242sq. et n. 42), le professeur F. Heinemann a bien voulu me faire savoir, par l'intermédiaire du regretté Bernhard Wyss (lettre du 20. 7. 1982), que les trois mss. de base (BPF) ont ici, d'après les collations de P. Von der Mühl, la forme pleine τετράδραχμον.

donc pu s'attendre à ce que notre texte, certes tardif eu égard à l'œuvre qui nous l'a transmis mais tout classique en son essence, fût régulièrement cité parmi les témoignages sur la bonne et la mauvaise monnaie, *περὶ δοκίμου καὶ κιβδήλου ἀργυρίου*, pour reprendre le titre donné par E. Bethe au chapitre où Pollux traite des termes relatifs à ces deux notions<sup>23</sup>. Or, si je vois bien, on ne le trouve nulle part.

En tout cas aucun dictionnaire – pas même le vieux «Thesaurus» si complet pour ce qui est des textes littéraires – n'y renvoie, que ce soit s.v. ἀποδοκιμάζω ou s.v. δόκιμος, s.v. τετράδραχμον ou s.v. σωρός (dont les occurrences ne sont cependant pas très nombreuses avec des mots tels que χρήματα). C. Arbenz, qui a systématiquement recensé, au moins pour la période antérieure à 300 av. J.-C., les attestations de δόκιμος<sup>24</sup>, n'a pas connu cet exemple enfoui dans une œuvre dépourvue d'index. On le cherche également en vain dans les ΔΟΚΙΜΑ ΧΡΗΜΑΤΑ de H. Volkmann<sup>25</sup>, bien que ce savant ait noté l'utilisation faite «in den Kreisen der philosophisch interessierten Schriftsteller» de l'expression δόκιμον νόμισμα pour exprimer diverses comparaisons<sup>26</sup>. Les auteurs qui se sont occupés plus récemment, à un titre ou à un autre, de ces questions<sup>27</sup> ne font pas davantage mention de notre passage et il n'a pas été allégué non plus par l'éditeur ou les commentateurs de la déjà très fameuse loi de Nikophon de 375/4, qui, on le sait, définit les conditions de valabilité de la monnaie d'argent aux types attiques dans l'Etat athénien<sup>28</sup>.

23 *Onomasticon* II (Leipzig 1931) 250 (conspectus rerum pour III 86). Sur ce chapitre, voir maintenant la riche étude lexicographique de M. Caccamo Caltabiano/P. Radici Colace, *Ἀργυρίου δόκιμον*, Ann. Sc. Norm. Pisa 13 (1983) 421–447 (cf. SEG XXXIII 1621), où notre texte ne semble cependant pas allégué.

24 *Die Adjektive auf -ΙΜΟΣ. Ein Beitrag zur gr. Wortbildung* (Diss. Zürich 1933) 38. Pour le dépouillement des auteurs, qui a dépendu largement de l'existence ou de l'absence d'index, cf. p. 5–6 et 122 (D.L. n'est pas mentionné parmi les «nachklassische Autoren»).

25 *Hermes* 74 (1939) 99–102. V. a eu notamment recours au gros mémoire de J. Graf, *Münzverfälschungen im Altertum*, Num. Zeit. 35 (1903) 1–170 (où, sauf erreur, D.L. II 34 n'est pas mentionné non plus). Sur l'inscription d'Erétrie qui lui a fourni le titre de son article (IG XII 9, 1273–1274; *Hesperia* 33, 1964, 381–391), voir maintenant F. Cairns, *ΧΡΗΜΑΤΑ ΔΟΚΙΜΑ*, ZPE 54 (1984) 145–155 (mais cf. D. Musti, Riv. Fil. 112, 1984, 153 n. 2), qui lui non plus ne connaît pas notre passage (148sq.).

26 Loc. cit. 100, avec des exemples empruntés à Plutarque, Dion de Pr. et Lucien.

27 J. Hangard (op. cit. en n. 9) 26 et 35–36; R. Bogaert (op. cit. en n. 8) 317sq. (cf., du même, *L'essai des monnaies dans l'Antiquité*, Rev. Belge Num. 126, 1976, 5–34 et notamment 27 sur ἀποδοκιμάζειν); L. Migeotte, Ant. Class. 46 (1977) 128–139 (sur la signification précise de δόκιμος et d'autres adjectifs caractérisant la bonne monnaie); P. Marchetti, BCH 101 (1977) 145sq. (δοκιμῆϊον), dont les conclusions sur ce terme sont discutées par J. Bousquet, BCH 109 (1985) 247 avec les notes; O. Picard, *Sur deux termes des inscriptions de la trésorerie d'Aï Khanoum*, dans *Hommages à L. Lerat* (Paris 1984) 2, 679–690, notamment 638sq. sur la «monnaie dokimon» et le sens technique de cet adjectif (bibliographie en n. 40).

28 Publié par R. S. Stroud, *Hesperia* 43 (1974) 158–188 (SEG XXVI 72), ce beau document a déjà suscité de nombreuses études, analysées pour la plupart dans le SEG (cf. XXVIII 49; XXX 59; XXXI 63; XXXII 55; XXXIII 77) et surtout, avec des appréciations critiques, par J. et L. Robert, *Bull. épigr.* (REG) 1976, 190; 1977, 146; 1980, 195–196; 1983, 147–149; 1984, 170.

Pourtant, entre ce document faisant obligation aux boutiquiers d'accepter l'argent approuvé par l'essayeur public (ὁ δοκιμαστής ὁ δημόσιος) de l'agora ou du Pirée et le bon mot socratique mettant en scène un homme qui refuse un tétradrachme jugé mauvais pour accepter ensuite les yeux fermés une masse de pièces tout aussi suspectes, un rapprochement semble assez tentant, ne serait-ce qu'en raison de leur approximative contemporanéité. On peut en effet se demander si l'idée d'assimiler la foule des petites gens à un «trésor» de monnaies contrefaites n'a pas été précisément inspirée à l'auteur du *logos sôkratikos* par la grave situation monétaire que laisse entrevoir la loi en question; car on estime le plus souvent que ce qui l'a rendue nécessaire, c'est un afflux de pièces fausses, dû à la raréfaction des émissions de l'atelier d'Athènes depuis la fin de la guerre du Péloponnèse et à l'accroissement simultané des imitations étrangères, surtout égyptiennes<sup>29</sup>. Dès lors, le texte primitif daterait bel et bien des alentours de 380–370. Etant donné, toutefois, que le caractère anti-démocratique du propos prêté à Socrate ne suffit pas à prouver son inauthenticité<sup>30</sup>, on ne saurait exclure tout à fait que notre comparaison trouve son origine dans la conjoncture de 406/5, quand Athènes fut contrainte de frapper, pour son marché intérieur, des séries de pièces fourrées et notamment, comme chez Diogène, des tétradrachmes<sup>31</sup>. Ce qui paraît sûr, c'est qu'il y a ici un reflet de la

Nous nous contenterons de relever ici l'article où Th. V. Buttrey, *Num. e Ant. Class. (Quad. Tic.)* 10 (1981) 71–84, défend à nouveau, contre Stroud (approuvé par J. et L. Robert), l'opinion de A. Giovannini et R. Bogaert selon laquelle seules auraient cours légal les monnaies issues de l'atelier officiel, à l'exclusion des imitations étrangères même de bon aloi (mais cf. *Bull. épigr.* 1983, 149); à la p. 94, Buttrey annonce «a study of *dokimon, dokimazein, dokimasia*», avec M. H. Hansen (je ne sais pas qu'elle ait paru). Cf. encore S. Alessandri, *Ann. Sc. Norm. Pisa* 14 (1984) 347–368.

- 29 Sur ce phénomène, outre les travaux signalés par R. S. Stroud, art. cit. 169–171, voir G. Le Rider, dans *Etudes Archéologiques* (Paris 1963) 190sq.; du même, *Rev. Num.* 1961, 13–14 et *Schweiz. Münzbl.* 22 (1972) 3–7; cf. aussi J. Diebolt et H. Nicolet-Pierre, *Recherches sur le métal des tétradrachmes à type athénien*, *SNR/RSN* 56 (1977) 79–91.
- 30 Car on sait que si le Socrate historique n'était pas, comme l'ont voulu certains (ainsi V. de Magalhães, *Socrate et la légende platonicienne*, Paris 1952, 222) «le leader ... de la réaction aristocratique», il montrait néanmoins peu d'indulgence à l'égard de certaines institutions démocratiques: cf. par exemple J. Luccioni (op. cit. en n. 21) passim, avec plusieurs renvois à *Mém.* III 7 (39 n. 5; 95 n. 3 et 145 n. 1); J. Humbert, *Socrate et les petits socratiques* (Paris 1967) 14, etc.
- 31 A. Giovannini, *Athenian Currency in the Late Fifth and Early Fourth Century B.C.*, *Gr. Rom. Byz. St.* 16 (1975) 185–190 a contesté que les πονηρά χαλκία chez Ar. *Ran.* 725–726 fussent des monnaies fourrées ou saucées et a proposé de les identifier à des bronzes que les numismates datent de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Mais cette hypothèse a été réfutée par J. H. Kroll, *ibid.* 17 (1976) 329–341 (cf. aussi *Schweiz. Münzbl.* 32, 1982, 59 et n. 1), qui fait notamment état d'un très important trésor de tétradrachmes et de drachmes de bronze argenté dont le style est identique aux statères d'or émis par Athènes en 407/06: il ne saurait donc s'agir de l'œuvre d'un faussaire (dans le même sens, cf. S. Alessandri, *Ann. Sc. Norm. Pisa* 12, 1982, 1239–1254; O. Picard [art. cit. en n. 27] 683 et n. 44). Ce passage avait déjà fait l'objet d'une intéressante discussion chez J. Hangard (op. cit. en n. 9) 41–42.

défiance que, pendant plus d'un quart de siècle, les Athéniens ont manifestée à l'égard de leur propre monnaie.

II. «Vie de Zénon». Ἐφασκε δὲ (sc. Ζήνων) τοὺς μὲν τῶν ἀσολοίκων λόγους καὶ ἀπρητισμένους ὁμοίους εἶναι τῷ ἀργυρίῳ τῷ Ἀλεξανδρινῷ· εὐοφθάλμους μὲν καὶ περιγεγραμμένους κατὰ καὶ τὸ νόμισμα, οὐδὲν δὲ διὰ ταῦτα βελτίονας. τοὺς δὲ τοῦναντίον ἀφωμοίου τοῖς Ἀττικοῖς τετραδράχοις εἰκῆ μὲν κεκομμένοις καὶ σολοίκως, καθέλκειν μέντοι πολλάκις τὰς κεκαλλιγραφημένας λέξεις (D.L. VII 18 = v. Arnim, SVF I 81 = v. Wilamowitz, Antigonos 119).

Les spécialistes de l'ancien stoïcisme ont admis, avec plus ou moins de conviction, qu'on avait affaire à un fragment du Περὶ λέξεων<sup>32</sup> ou de quelque autre traité de Zénon sur la rhétorique<sup>33</sup>. La chose est évidemment possible, puisque l'on ignore à peu près tout du contenu de ces ouvrages. Mais à vrai dire rien n'interdit de tenir la comparaison de Zénon pour ce qu'elle veut être: un apophtegme prononcé et recueilli sous le Portique Poecile, qui – de nouvelles découvertes permettent aujourd'hui de l'affirmer – était situé à proximité des tables des changeurs<sup>34</sup>, dans cet angle nord-ouest de l'agora où se faisait un grand trafic d'argent et où circulaient bien des monnaies d'origine diverse. De fait, comme l'a montré Wilamowitz en un livre maintenant centenaire<sup>35</sup>, ce texte est partie intégrante d'un morceau (VII 12–26) qui, à l'intérieur du chapitre consacré à Zénon, offre une remarquable unité, notamment du point de vue chronologique: il s'agit d'anecdotes se rapportant toutes à la dernière tranche de la vie du philosophe, c'est-à-dire aux vingt-cinq ans (287–262/1) qui vont de la libération d'Athènes du joug de Démétrios Poliorcète à la fin de la guerre de Chrémonidès<sup>36</sup>, le jeune patriote dont on apprend là précisément (VII

32 Ainsi A. C. Pearson, *The Fragments of Zeno and Cleanthes* (London 1891) 81 fr. 30 (sous la rubrique *Logica*; pour l'attribution au Π. λ. cf. p. 27) et surtout N. Festa, *I frammenti degli Stoici antichi*. I. *Zenone* (Bari 1932) 109 fr. 3 du Π. λ.

33 H. v. Arnim, loc. cit. le range sous les *Rhetorica*. Cf. plus récemment K. v. Fritz, RE s.v. *Zenon* 2 (1972) 99 et A. Graeser, *Zenon von Kiton. Positionen und Probleme* (Berlin/New York 1975) 13–14 n. 21: «Womöglich hat er auch Fragen der Rhetorik behandelt: F 81.82» (avec renvoi à M. Pohlenz, *Die Stoa* II 21).

34 Cf. R. S. Stroud (art. cit. en n. 29) 167: la stèle portant la loi de Nikophon se dressait jadis μεταξύ τῶν τραπεζῶν (l. 46), à l'endroit où siégeait l'essayeur public (l. 5–6); or cette lourde pierre était remployée devant la Stoa Basileios, elle-même toute proche du Poecile, qui vient d'ailleurs d'être repéré par les archéologues américains: cf. T. L. Shear, *Hesperia* 53 (1984) 1–19 et pl. 1–5.

35 *Antigonos von Karystos* (Berlin 1881) 114. Ce passage non expressément emprunté au Carystien n'était pas pris en considération par R. Koepke, *De Antigono Carystio* (Diss. Berlin 1862) 41–44.

36 Sur cette période voir maintenant Chr. Habicht, *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.* (München 1979) 68sq. On notera que ce savant date d'avant 287 (p. 72) les rencontres entre Zénon et Antigone Gonatas; or, justement, le récit de ces rencontres (D.L. VII 6 et 36) ne paraît pas provenir d'Antigone de Carystos. En revanche, les

17) que Zénon avait été l'amant<sup>37</sup>. Aussi l'illustre philologue a-t-il pu, avec beaucoup de vraisemblance<sup>38</sup>, attribuer le passage en question au témoin oculaire que fut Antigone de Carystos, cité d'ailleurs nommément par Diogène Laërce dans le premier emprunt qu'il semble avoir fait à sa «Vie de Zénon» (VII 12). Il s'ensuit qu'au cas où le fondateur du Portique n'aurait pas mis lui-même par écrit sa comparaison monétaire, elle pourrait néanmoins être considérée comme authentique dans la mesure où l'on serait fondé à penser qu'elle fut transcrite par cet auteur digne de foi dès l'époque où il put l'entendre, vers 265<sup>39</sup>. On voit par là tout l'intérêt que présente pour notre propos l'attribution de Wilamowitz. Il ne me paraît donc pas inutile de la mettre à l'épreuve, et cela par le biais d'un fait de langue qui a trop peu retenu l'attention des éditeurs de Diogène.

D'après H. S. Long, dont le texte a été reproduit ci-dessus sans changement, puisque cette récente édition critique devrait en principe faire autorité, il n'y aurait ici, dans la tradition manuscrite, aucune variante digne d'être mentionnée. Pourtant le recueil de H. von Arnim signalait déjà, dans l'apparat joint à ce passage, qu'au lieu de τοῖς Ἀττικοῖς τετραδράχμοις deux des trois principaux témoins de l'archétype, à savoir B (*Burbonicus* III B 29) et P (*Parisinus* gr. 1759), donnent τοῖς Ἀ. τετράχμοις<sup>40</sup>, forme à laquelle tous les éditeurs – y compris ceux qui ont fait grand cas de ces manuscrits – ont préféré le texte des *recentiores*, qui est aussi celui du troisième manuscrit de base (F = *Laurentianus* 69.13) et, chose intéressante, du «grand extrait» (Φ = *Vaticanus* gr. 96)<sup>41</sup>. Pour ce qui est de Long, on peut légitimement inférer de son silence qu'il a tenu cette

relations entre le roi et Arcésilas, que D.L. IV 39 relate presque certainement d'après le Carystien (Wilamowitz 75) doivent se placer après 261 et non pas avant 287 comme l'affirme Habicht, *ibid.* (l'hésitation n'est permise, et encore, que dans le cas de Cléanthe). – J'essaierai de le montrer plus précisément en reprenant prochainement l'examen de deux épisodes politiques de la «Vie d'Arcésilas» (sur laquelle cf. maintenant A. A. Long, *Elenchos* 7, 1986, 429–449).

37 Cf. là-dessus le beau mémoire de F. Sartori in *Miscellanea di Studi Alessandrini in memoria di A. Rostagni* (Torino 1963) 117–151 et plus particulièrement 129, avec la bibliographie (n. 49).

38 Quoi qu'en ait dit, dans un compte rendu peu bienveillant de l'ouvrage, E. Rohde, *Kl. Schriften* (Tübingen/Leipzig 1901) I 358.

39 Pour la chronologie d'Antigone de Carystos en rapport avec celle de Ménédème d'Érétrie, je me permets de renvoyer à ma *Cité de Ménédème* (cf. supra n. 20), livre II, ch. XII.

40 Dans P, comme me l'indique M. F. Heinimann (cf. supra n. 22), c'est la leçon primitive, avant correction; car le principal correcteur (P<sup>3</sup> pour Von der Mühl = P<sup>4</sup> pour G. Donzelli, *I codici P Q W Co H I E Y Jb nella tradizione di Diogene Laerzio*, St. It. Fil. Cl. 32, 1960, 156–199 et notamment 160) a ajouté ἄδρ au-dessous de τετράχμοις. Théoriquement, cette leçon doit figurer également dans les mss. Q, W et Co, copiés sur P avant son altération à la fin du XIVe s. (Donzelli 198).

41 Notre passage se trouve en effet in extenso dans ce ms., dont A. Biedl, *Das grosse Exzerpt Φ. Zur Textgeschichte des Laertios Diogenes* (Città del Vaticano 1955) a montré tout l'intérêt (cf. p. 109 pour le contenu). Grâce à l'obligeance du Dr W. Werner, directeur de la bibliothèque universitaire de Heidelberg, j'ai pu disposer d'une copie de la transcription qu'en avait faite Biedl (ms. 3524, p. 165–166).

variante pour un monstre, puisqu'il s'est fait une règle d'indiquer toutes les leçons divergentes de BPF, à l'exception des erreurs grossières et manifestes<sup>42</sup>. Or, il lui aurait suffi de consulter n'importe quel dictionnaire pour apprendre que la forme τετρα̃χμον – cette accentuation paraît plus correcte que τέτραχμον ou τετράχμον<sup>43</sup> – est bien attestée, notamment dans les inscriptions (voir ci-après). Il eût même trouvé dans le Liddell-Scott-Jones un renvoi à notre passage: «Zeno Stoic. I p. 23 (varia lectio)». Et si, l'esprit aiguillonné par cette petite découverte, il s'était reporté à Philodème, *De ira* XV 28 (p. 37 Wilke), auquel renvoie également le LSJ, il se serait sans doute aperçu que le texte adopté là, τετρά<δρα>χμον<sup>44</sup> «is Cobet's unnecessary correction of the manuscript [i. d. papyrus] reading τετρα̃χμον», pour reprendre les termes de M. N. Tod dans un article de 1960 sur les mentions épigraphiques de la drachme et de ses multiples<sup>45</sup>, où d'ailleurs le savant britannique ne manquait pas de relever – sans se risquer, ici, à trancher – que «in Diogenes Laertius 7.18 the manuscripts vary».

Il me paraît clair, pourtant, que les deux leçons en présence n'ont pas du tout la même valeur. En effet, l'accord de B et de P, manuscrits étroitement

42 Cf. t. I, p. IX: «Lectiones codicum BFP profero nisi sunt plane falsae.» Il s'en faut d'ailleurs que ce principe soit toujours respecté.

43 Déjà A. Boeckh, ad CIG I 1570 (p. 753), considérait le mot comme propérispomène en renvoyant à *Etym. Magn.* p. 754, 40: τετράδραχμον· και ἀποβολῆ τοῦ δρ, τετράαχμον [cf. infra n. 64]· και συναλοιφῆ, τετρα̃χμον· και περισπαται. D'où W. Dittenberger, IG VII 303, 78sq. (mais cf. Syll.<sup>2</sup> 586, 14sq.); cet accent est adopté notamment par Kühner-Gerth, *Ausführl. Gramm. d. gr. Sprache* I 1<sup>3</sup> (1890) 285 § 68, 12, dans le LSJ (1940) s.v. et chez Tod (voir la note suivante). C'est en revanche l'accent proparoxyton qu'on trouve presque toujours dans les publications d'inscriptions attiques (cf. aussi H. van Herwerden, *Lapidum de dialecto attica testimonia*, Utrecht 1880, 66; du même, *Lex. Gr. suppl. et dial.* [1902] s.v.; pour Meisterhans-Schwyzler, cf. infra n. 51), ainsi que déliennes (malgré Th. Homolle, BCH 6, 1882, 132 et n. 4), d'où, par exemple, L. Robert, *Etudes de numismatique grecque* (Paris 1952) ch. VI passim; cette accentuation est également celle de G. Meyer, *Gr. Gramm.*<sup>3</sup> (1896) 393 § 302, H. Hirt, *Hdb. d. gr. Laut- und Formenlehre* (1912) 249 § 247, 3, F. Sommer, *Zur Gesch. d. gr. Nominalkomposita* (München 1948) 49, etc. On s'explique mal l'accent τετράχμα adopté par W. Lademann, *De titulis Atticis quaestiones orthographicae et grammaticae* (Diss. Basel 1915) 121 (cf. index s.v.) et (à sa suite?) par Ed. Schwyzler, *Gr. Gramm.* I (1939) 263. – C'est sans doute à cause de ces divergences que M. Lejeune, *Phonétique hist. du mycénien et du grec ancien* (1972) 291 § 334, a choisi de ne pas accentuer la forme syncopée (notons ici qu'il n'y a aucune raison de mettre un astérisque à τετράδραχμον comme le fait ce savant; mais cf. p. 268 et 372, où l'astérisque manque et où la forme syncopée est accentuée sur la 1re syllabe).

44 Cf. Mnemosyne N.S. 6 (1878) 376: «Graeculorum vitio τέτραχμον scriptum est pro τετράδραχμον.» Cette correction de C. a été acceptée par C. Wilke dans l'éd. Teubner (1914), bien qu'entre-temps – sans la connaître cependant, à ce qu'il semble – W. Crönert, *Memoria Graeca Herculensis* (Leipzig 1903) 293 n. 2, l'ait rendue caduque en alléguant en faveur de la leçon du papyrus, τέτραχμον (sic Cr. pour l'accent), divers témoignages épigraphiques et littéraires.

45 *Epigraphical Notes on Greek Coinage*. IV. ΔΡΑΧΜΗ, Num. Chr. 1–24 (= 93–116 de la réimpr. des quatre parties, Chicago 1979), les deux citations à la p. 13 (= 105); pour l'accentuation, cf. p. 14 (= 104) n. 6.

apparentés<sup>46</sup>, assure que le modèle dont sont issus, directement ou indirectement, nos trois témoins primaires complets portait τετράχμοις. La leçon de FΦ, par conséquent, ne saurait être autre chose qu'une correction savante relativement tardive. De fait, on sait que le *Laurentianus*, si cher à Cobet, abonde en innovations de toutes sortes<sup>47</sup>; et il n'est pas sans exemple, loin de là, que ces innovations, quand elles sont communes à F et à la vulgate, se retrouvent aussi dans l'*Excerptum Vaticanum*<sup>48</sup>. C'est donc la stricte application des principes de la critique verbale qui conduit à écarter résolument la leçon adoptée par Long à la suite de tous ses devanciers pour lui substituer celle qu'il a superbement ignorée et que l'excellent von Arnim lui-même a reléguée dans l'apparat<sup>49</sup>. Changement mineur, dira-t-on, puisqu'il n'affecte en rien le sens. Je crois qu'il a néanmoins son intérêt pour le problème des sources, car l'histoire de cette forme τετράχμων peut être retracée avec plus de précision et de fermeté qu'on ne l'a fait jusqu'ici<sup>50</sup>.

Au début de ce siècle on admettait, à la suite de Meisterhans-Schwyzler<sup>51</sup>, qu'en Attique tout au moins le passage de τετράδραχμον à τετράχμων s'était produit dès l'époque d'Alexandre, entre 340 et 320. Alors déjà, pourtant, U. Koehler avait fait savoir que la date attribuée par lui à l'inventaire de

46 Cette opinion partagée par les meilleurs connaisseurs de la tradition manuscrite de D.L. depuis H. Diels a été inconsiderément mise en doute par H. S. Long: cf. L. Tartaglia, *Probabile «cognatio» dei codici (...) B e (...) P di Diogene Laerzio*, Vichiana 3 (1974) 314–321.

47 Cf. par exemple A. Delatte, *La vie de Pythagore de Diogene Laërce* (Bruxelles 1922) 74 ou I. Düring, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition* (Göteborg 1957) 19; au point que certains critiques sont d'avis que «there is no value in recording ... the mistakes and omissions of Diogenes Laertius' F, a deliberately abbreviated manuscript» (F. H. Sandbach, *Cl. Rev.* 28, 1978, 362 à propos de Fr. Wehrli, *Hermippos der Kallimacheer*, Basel/Stuttgart 1974).

48 Sur ce ms. et ses rapports avec BPF, cf. en dernier lieu L. Tartaglia, *L'estratto Vaticano delle «Vite» di Diogene Laerzio*, *Rend. d. Acad. Arch. Lett. di Napoli* 49 (1974) 253–272. Mais je ne crois pas que soit correct, *en ce qui concerne F*, le principe général selon lequel «ogni volta in cui una lezione dell'estratto trova riscontro in almeno uno dei tre codici integri più antichi, questa risulta essere la lezione genuina» (p. 271). L'accord de Φ avec F et la vulgate me semble être plutôt l'indice que l'abréviateur a retouché çà et là, à l'aide d'un ms. perdu dans lequel on peut voir le modèle immédiat de F et l'un des deux ancêtres de la vulgate, le texte qu'il avait copié sur un représentant de la tradition ancienne apparenté de très près à BP.

49 P. Von der Mühl aussi la laissait dans l'apparat, avec un «fort. recte» et un renvoi à Crönert (cf. supra n. 44). Mais, comme me l'a fait observer encore M. F. Heinemann (lettre du 10. 8. 1982), on ne doit pas en conclure nécessairement que le grand philologue bâlois aurait maintenu cette position lors de l'élaboration définitive du texte.

50 Notamment M. N. Tod, op. cit. 12–13 (= 104–105). Sur ce travail en général, on relèvera le jugement de L. Robert, *Rev. Num.* 1962, 7 (= *Opera Minora Selecta* II 1034): «Il ne peut être considéré ni comme une histoire du vocabulaire, ni comme une histoire de la monnaie vue à travers le vocabulaire». L'article *Tetradrachmon* de la RE (1934), dû à K. Regling, était très insuffisant à ce point de vue.

51 *Gramm. d. att. Inschriften*<sup>3</sup> (Berlin 1900) 118 § 47.14: «Für τετράδραχμος, eine Form, die sich bis 340 v. Chr. nachweisen lässt, erscheint seit 320 v. Chr. τέτραχμος.» Cf. G. Colin, *Fouilles de Delphes* III 2 (Paris 1911) 172 (repris par H. Pomtow in *Syll.*<sup>3</sup> 729 n. 3).

l'Asklépieion IG II 835 (IG II<sup>2</sup> 1534 A), qui fournit les premiers exemples attiques de la forme syncopée<sup>52</sup>, était sensiblement trop haute<sup>53</sup>. De fait, ce n'est plus vers 320–317 mais en 291/0 que l'on place aujourd'hui, avec une grande probabilité, cet important document<sup>54</sup>. A Athènes le phénomène ne doit donc dater que des environs de l'an 300 av.J.-C. Certes, il pourrait théoriquement remonter à l'époque qu'on lui assignait autrefois, puisque, sauf omission de ma part<sup>55</sup>, le terminus post quem est toujours donné par une inscription des années 330<sup>56</sup>. Mais une anecdote du second livre de l'«Economique» pseudo-aristotélicien, œuvre d'un disciple du Stagirite, paraît indiquer qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle on n'avait pas encore cessé d'utiliser la forme pleine<sup>57</sup>. Du reste, les inventaires de Délos montrent clairement que dans l'île sainte, soumise à Athènes jusqu'en 314, la disparition de cette forme ne saurait être antérieure au début du III<sup>e</sup> siècle.

Il est là, en effet, souvent question de tétradrachmes<sup>58</sup>. Particulièrement

52 Aux lignes 91 (ἐν [τ]ετραρχίῳ χαλκοῦν: cf. M. N. Tod, art. cit. 13 [= 105]), 110–111 et 114. Curieusement le LSJ s.v. ne renvoie qu'à la mention de la l. 252, qui appartient à la face B de la stèle, plus tardive d'un demi-siècle! Et cette face mentionne au surplus de très nombreux τετραρχία: ll. 194, 203, 213–214, 224, 231, 235, 241, 245 (2×), 251–252, 254, 257–258 (2×), 260–261, 266, 272, 275, 278–280, 282, 285, 287–288, 290(?) et 297. Pour les autres attestations dans l'épigraphie attique, cf. infra n. 66.

53 Voir IG II 5 (1895) p. 300 et Sitzungsber. d. Preuss. Akad. zu Berlin 41 (1896) 1092 n. 2.

54 Cette date a été établie par W. K. Pritchett/B. D. Meritt, *The Chronology of Hellenistic Athens* (Cambridge, Mass. 1940) ch. III (cf. p. XVII) et elle est acceptée par J. Tréheux, BCH 80 (1956) 469 et n. 4 (cf. SEG XVI 118; M. Guarducci, *Epigrafia Greca* II, Roma 1969, 238–239). Précédemment d'autres dates avaient été proposées, notamment celle de 276/5 (cf. J. Kirchner, Rh. Mus. 61, 1906, 34–350 et ad IG II<sup>2</sup> 1534 A) qu'adoptait encore M. N. Tod en 1960 (loc. cit.). – Il y a peu la chronologie de Pritchett/Meritt a été justement critiquée par Chr. Habicht, *Studien zur Geschichte Athens in hellenistischer Zeit* (Göttingen 1982) 67–68, qui n'a toutefois pas remis en question, semble-t-il, la date de 291/0 pour la gravure de IG II<sup>2</sup> 1534 A (cf. SEG XXXII 160); sur les mentions de τετραρχία, avec une allusion aussi à D.L. VII 18, cf. ibid. 35 et n. 105.

55 Le t. I («Phonology») de L. Threatte, *The Grammar of Attic Inscriptions* (Berlin/New York 1980) n'a rien là-dessus.

56 A savoir l'inventaire de l'Asklépieion IG II<sup>2</sup> 1533, où est mentionné, sous l'archontat de Chairondès (338/7), ἐν τετραδράχμῳ (l. 30); mais cette stèle, très effacée dans sa partie inférieure, devait enregistrer les offrandes de plusieurs archontats postérieurs: son texte homogène ne fut donc rédigé et gravé ni en 341/0 (date donnée, d'après le premier archonte nommé dans cette inscription, par Meisterhans-Schwyzler, loc. cit.) ni en 338/7 (ainsi M. N. Tod) mais *post* 338/7, comme l'indique justement L. Threatte, op. cit. 613 et passim.

57 II 2, 14 p. 1347 A 33: ὄντος <τοῦ> μεδίμνου τῶν ἀλφίτων τετραδράχμου. Pour la date de composition (dernier quart du IV<sup>e</sup> s.), voir la bibliographie donnée par Chr. Habicht, Chiron 5 (1975) 45–50 et notamment 47 n. 12 (sa réinterprétation assurée de l'épisode relatif aux Samiens en II 2, 9, p. 1347 B 16–20, confirme que l'œuvre est postérieure à 323). C'est sans doute à tort que M. N. Tod, art. cit. 15 (= 107) – à la suite du LSJ s.v. – a considéré qu'ici τετραδράχμου était un adjectif s'accordant avec μεδίμνου et non un gén. de prix (voir pourtant, dans la même phrase, τὸν χοῦ ὄντα δραχμῶν <τριῶν>): cf. infra n. 67.

58 Pour l'époque de l'amphictyonie attico-délienne (jusqu'en 314), le grand inventaire de 364/3, Michel, *Recueil* 815, réédité en 1972 par J. Coupry dans les *Inscriptions de Délos* (ci-après ID)

intéressantes pour notre propos sont les deux pièces ptolémaïques, *πτολεμαϊκὰ τετράδραχμα δύο*, dont les hiéropes font régulièrement état à partir de 282, en les enregistrant d'abord dans l'encaisse du sanctuaire, puis dès 279 (ou même déjà 280) en les recensant parmi les offrandes du temple d'Apollon, et cela jusqu'en 235 ou 234, date après laquelle on en perd, semble-t-il, la trace<sup>59</sup>. Les mentions s'échelonnent ainsi sur quelque cinquante ans. Or, c'est précisément durant cette période, comme le mettra bien en évidence le tableau suivant, qu'intervient le changement:

<i>Référence*</i>	<i>Date</i>	<i>Forme du mot</i>
IG 158 A 6	282 av. J.-C.	τετράδραχμα
IG 159 A 72	281 av. J.-C.	τετράδραχμα
IG 161 B 80	279 av. J.-C.	τετράδραχμα
IG 164 A 22	276 av. J.-C.	(τετράδραχμα) <sup>60</sup>
IG 199 B 18	274 av. J.-C.	τετράδραχμα
IG 219 B 55	272–271 av. J.-C.	τετράαχμα
IG 203 B 47	269 av. J.-C.	τετρᾶχμα
IG 287 B 54	250 av. J.-C.	τετράαχμα
ID 298 A 35	240 av. J.-C.	τετρᾶχμα
ID 313 A 29	235–234 av. J.-C.	[τετρᾶχμα]

\* IG = Inscr. Gr. XI 2; ID = Inscr. de Délos (pour la date de IG 219, cf. J. Tréheux, REG 99, 1986, 301).

sous le n<sup>o</sup> 104, contient plusieurs mentions de *τετράδραχμα*: voir ll. 47, 61, 66 et 68 (ces deux dernières déjà chez M. N. Tod, loc. cit.). Cf. aussi ID 101, 17, 19 et 20; 103, 7, 9 et 10 (restituées); 104–3 B 2, 8 et 9 (restituées). J. Coupry et J. Tréheux en ont découvert encore dans la partie non déchiffrée jusqu'alors de IG II<sup>2</sup> 1643, qui appartient au même inventaire que IG II<sup>2</sup> 1640, datant de 353/2 ou 352/1: cf. ID 104–12, 41, 43 (rest.), 47 et 48.

59 Il paraît en effet difficile d'identifier nos deux tétradrachmes avec les deux pièces ptolémaïques inventoriées, à partir de 195 av. J.-C. (ID 396 B 77), dans l'Artémision; car outre que le lieu de dépôt n'est plus le même, on a apparemment affaire, d'après le contexte, à des monnaies d'or, désignées par le terme assez énigmatique de *πτολεμαϊκὰ τεταρτη(μόρια)* (loc. cit.) ou *τέταρτα* || (ID 443 Bb 114; 444 B 32; cf. F. Durrbach ad ID 442 B 189, où il restitue *τέτ[αρτα] ||*) alors que Th. Homolle, BCH 6, 1882, 49, écrivait *τετ[ρᾶχμα ...]*. Il faut dire cependant – puisque Durrbach ne le fait pas – que ces mêmes monnaies sont qualifiées de *[τε]τρᾶχμα* dans l'inventaire de 192 (ID 399 B 126), ce qui ne laisse pas d'être surprenant pour des pièces d'or (en dépit du *τετράδραχμον χρυσοῦν* des inventaires du Parthénon: IG I<sup>3</sup> 351–354, 23. 48. 70. 85, etc.; cf. M. N. Tod, op. cit. 13 [=105] et n. 3). Je suggérerais alors l'explication suivante: ces *tétarta*, identifiables aux quarts de statère ou trioboles d'or émis par Ptolémée Sôter (Durrbach), pouvaient vraisemblablement être désignés aussi sur la base de leur valeur d'échange en argent; en effet, à la lumière d'une nouvelle inscription de Delphes (J. Bousquet, BCH 109, 1985, 250–252), on voit que le triobole d'or de Philippe de Macédoine était qualifié de pentadrachme (le statère de poids attique valant 20 drachmes d'argent au taux de 1:10); il est donc possible d'admettre que le triobole ptolémaïque, pesant env. 1,70 g (étalon phénicien, avec un statère de 6,5–7,5 g) au lieu de 2,15 g, ne valait, lui, que 4 drachmes attiques (1,70×10 ≈ 4×4,30); c'était, pour les hiéropes déliens, l'équivalent d'un tétradrachme.

60 Le mot était sans doute sous-entendu, car on lit – – –] *καὶ πτολεμαϊκὰ [δύο· ἄρβ]υλ[ικούς ὀβολούς δύο – – –]*. Mais la forme pleine est assurée: cf. *ibid.* A 63.

L'époque de transition se situe ainsi aux alentours de 270 et non pas, comme on a pu le laisser entendre<sup>61</sup>, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. En fait, c'est dès 274 que τετράχμων surgit dans les documents déliens, car si l'inventaire de cette année-là est le dernier à attester l'emploi de la forme ancienne<sup>62</sup>, il est aussi le premier à utiliser, pour d'autres tétradrachmes que les deux pièces ptolémaïques, la forme syncopée<sup>63</sup>. Comme il est normal, celle-ci ne s'est pas imposée complètement et définitivement du jour au lendemain. On relèvera également l'hésitation dont témoigne, vers 270–250, la graphie τετράαγμα, par laquelle quelques lapicides ont dû vouloir noter l'alpha long<sup>64</sup>, sans beaucoup de constance du reste<sup>65</sup>. Mais très vite l'orthographe la plus simple a repris le dessus et s'est généralisée: à Athènes, en Béotie, à Delphes, il n'y a que des τετράχμα à l'époque hellénistique<sup>66</sup> (seul l'adjectif τετραδραχμιαῖος, d'ailleurs

61 Cf. E. Knitl, *Die Sprache der ionischen Kykladen nach den inschriftlichen Quellen* (Diss. München 1938) 64, qui, après avoir cité quelques exemples de l'une et de l'autre forme, écrit: «III [= das III. Jh. vor Chr.] die unverkürzte Form bevorzugt, II die verkürzte». Pourtant, dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., Th. Homolle, BCH 6 (1882) 132, était tout près de la vérité, puisqu'il affirmait que le passage de la forme pleine à la forme syncopée avait eu lieu après l'archontat d'Hypsoklès, qu'il plaçait dans les «20 premières années du 3<sup>e</sup> siècle» (p. 4) alors que sa date exacte, établie peu après, est 279; en fait, le terminus post quem qu'il aurait dû indiquer est l'archontat de Ménékratès, successeur immédiat d'Hypsoklès, car l'inventaire de 278 (qu'il connaissait déjà partiellement) présente aussi, comme ceux de 276 et de 274 (qui lui étaient encore inconnus), la forme ancienne: cf. IG XI 2, 162 B 17.

62 Rien ne semble en effet imposer de la restituer dans l'inventaire de 272–271 (IG XI 2, 219 B 54: ἄλλο Σαπποῦς ἐπίχρυσ[ον, ὀλκή] τ- τετράδραχμων· χρυσοῦν Νικο]ιλίου). On est d'ailleurs surpris de retrouver ici l'offrande de Nikolaos mentionnée quelques lignes plus haut (B 48: χρ[ρ]υσοῦν ἐν πλινθεῖωι, Νικολίου). Ne faut-il pas écrire plutôt, en s'inspirant de IG XI 2, 203 B 40, ... ἐπίχρυσ[ον, ὀλκή] τ- χρυσοῦς ἔχων λιθάριον Δεξι]ιλίου?

63 Cf. IG XI 2, 199 B 44: τετράχμα Νάξια δύο κτλ.

64 Cette graphie était déjà donnée par l'*Etym. Magn.* (cf. supra n. 43) comme résultant de la chute du groupe consonnantique -δρ- (explication que paraît retenir E. Knitl, loc. cit., bien qu'elle ne renvoie pas à l'*E.M.*). Curieusement, les auteurs des manuels cités supra n. 43 (en particulier Schwyzer et Lejeune) – qui voient avec raison dans τετράχμων un cas de dissimilation de syllabe par syllabe – n'en font point état.

65 Car dans l'inventaire de 250, qui est intact (à la différence de celui de 272–271), on trouve aussi l'autre graphie (ainsi en B 47: τετράχμων Ἐφέσιον). Dans celui de 262 – où manquent la partie concernant le temple d'Apollon et par conséquent la mention de nos deux tétradrachmes – seule la graphie τετράαγμα est attestée (cf. IG IX 2, 223 B 29).

66 Pour Athènes W. Lademann (loc. cit. en n. 43) indique (sans références) que «τετράαγμα [sic] invenitur 30<sup>ies</sup> et saepius». Or, si l'on ajoute aux deux exemples de Meisterhans-Schwyzler (IG II 835 c–1, 79 = II<sup>2</sup> 1534 A 91; II 403, 55 = II<sup>2</sup> 839, 55) les 32 ou 33 autres mentions de IG II<sup>2</sup> 1534 A et B (cf. supra n. 52), on arrive facilement à ce chiffre. Plusieurs mentions encore de τετράαγμα (accentué ainsi malgré la tradition «attique»: cf. supra n. 43) dans l'inventaire de l'Asklépieion reconstitué par S. T. Edmund, *Hesperia* 47 (1978) 266–268 (SEG XXVIII 116) à partir de trois fragments précédemment publiés (date: vers 215 av.J.-C.). – Pour la Béotie, attestations dans deux inventaires de l'Amphiaraion, IG VII 303 (V. Petrakos, *Ὁ Ὠρωπός καὶ τὸ ἱερόν τοῦ Ἀμφιαράου*, Athènes 1968, 188sq. n° 45), aux ll. 77–91, et 3498, 62, qui datent, le premier de l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. (et non pas de 240 comme l'écrit encore M. N. Tod, loc. cit., à la suite de Dittenberger; sur l'archonte fédéral Straton, voir déjà M. Holleaux, *Etudes*

très rare<sup>67</sup>, s'est maintenu tel quel jusqu'à la fin de l'Antiquité). Rien d'étonnant, dès lors, que ce soit sous la forme *tetrachmum* que le mot ait été transcrit en latin, notamment chez Tite-Live<sup>68</sup> sans doute d'après Polybe, bien que, chose notable, il ne soit nulle part fait mention de tétradrachmes dans la partie conservée de son œuvre<sup>69</sup>. Contrairement à ce qu'affirme encore M. N. Tod<sup>70</sup>,

*d'épigraphie et d'histoire grecques* I, Paris 1938, 77sq.; cf. maintenant R. Etienne/D. Knoepfler, *Hyettos de Béotie et la chronologie des archontes fédéraux*, Paris 1976, 350), le second de la première moitié du IIe s. av. J.-C. (cf. V. Petrakos, op. cit. 157 et n. 1, qui fait connaître une inscription honorifique datée du même archonte local Lysandros); depuis la publication du Corpus il ne s'est ajouté, semble-t-il, que les deux mentions du compte publié par M. Feyel, *Contribution à l'épigraphie béotienne* (Le Puy 1942) 80sq. (τοῦ τετράχμου), que je réédite, avec un morceau méconnu jusqu'ici, dans *Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du colloque de Neuchâtel* (à l'impression), en le datant du début de l'époque impériale. – A Delphes, la forme syncopée est attestée par le fameux décret amphictyonique FD III 2, 170 n° 139 (Syll.<sup>3</sup> 729), l. 3, qui, en dépit de la tentative faite par A. Giovannini, *Rome et la circulation monétaire en Grèce au IIe siècle av. J.-C.* (Basel 1978) 64sq. pour le mettre vers 165, doit dater de la fin du IIe s. comme le pense G. Daux (ibid. 71 n. 152): cf., dans le même sens, P. Marchetti, *Rev. Belge Num.* 125 (1979) 192 et (moins catégorique) O. Morkholm, *Num. e Ant. Class. (Quad. Ticin.)* 9 (1980) 148–149 (analysé en détail par J. et L. Robert, *Bull. épigr. (REG)* 1981, 116, p. 377sq.).

- 67 Mis à part une attestation très tardive (VIe s.) et douteuse chez Alex. Trall. VIII p. 452 – à laquelle ne renvoie ni le LSJ ni M. N. Tod, art. cit. 15 (= 107), bien que ce savant fasse observer un peu plus loin (p. 20 = 112) que «the adjective ἡμιδραχμιαῖος (not in LS) occurs in Alexander of Tralles, 8, 446» (les deux références sont cependant dans le *Thesaurus* de Dindorf, sans doute d'après l'édition de Bâle de 1556 [cf. n. add.], mais en dépit d'une lecture suivie je ne suis pas parvenu à les actualiser ni l'une ni l'autre par rapport à l'édition de Puschmann, Wien 1878–1879) – on ne le trouve que dans le décret de Gythion pour les frères Cloatii (IG V 2, 1146; Syll.<sup>3</sup> 748; L. Migeotte, *L'emprunt public dans les cités grecques*, Québec/Paris 1984, 90–96 n° 24, avec la bibliographie) vers 70 av. J.-C. pour indiquer un taux de 48% (l. 36: τόκου τετραδραχμιαίου), document qui utilise aussi, dans une expression exactement parallèle, l'adjectif διδραχμος (l. 38); cela me paraît être l'indice que \*τετράδραχος, lui, n'existait pas ou du moins n'était pas usuel. De fait, on a vu qu'il était sans doute erroné de vouloir interpréter comme un adjectif le τετραδράχμου du Pseudo-Aristote (cf. supra n. 57) et les deux autres exemples, fournis par les lexicographes byzantins, qu'allègue Tod, loc. cit., ne sont, de son aveu même, nullement probants. En revanche, il semble qu'à côté de διδραχμος, bien attesté (cf. Tod, p. 10 = 102), ait existé une forme διδραχμιαῖος (citation de Critias chez Pollux IV 165, I p. 250 Bethe, où toutefois plusieurs mss. ont δραχμ(ι)αῖος).
- 68 D'après D. W. Packard, *A Concordance to Livy* (Cambridge, Mass. 1968), les mentions de *tetrachma* sont au nombre de six: XXXIV 52, 6; XXXVII 46, 3; 58, 4; 59, 4; XXXIX 5, 15 et 7, l. 1. Alors que le dictionnaire de Forcellini (1875) donnait encore *tetradrachma* comme la forme utilisée par Tite-Live, la leçon *tetrachma* (parfois altérée: ainsi en *tetrachiam* par toute la tradition de XXXIV 52, 6, seul passage pour lequel on dispose d'une édition critique récente, celle de A. H. McDonald in *Biblioth. Oxon.* t. V [1965]) a été adoptée partout au moins depuis la 1re édition de W. Weissenborn in *Biblioth. Teubn.* t. V–VI (1851). Cf. G. Colin (loc. cit. en n. 51): «Tite-Live ... transcrit invariablement *tetrachma*». – Pour les trois passages du l. XXXVII, voir maintenant l'édition de J.-M. Engel dans la Coll. Budé (Paris 1983).
- 69 A défaut du *Polybios-Lexikon* d'A. Mauersberger, qui ne dépasse pas la lettre O, on peut s'en assurer grâce au copieux index du t. VIII, 2 de l'édition de Schweighäuser (1795). – Pour les emprunts très nombreux de Tite-Live à Polybe dans la 4e décennie (d'où proviennent les six passages mentionnant des *tetrachma*: cf. supra n. 68), voir en dernier lieu H. Tränkle, *Livius und Polybios* (Basel/Stuttgart 1977) 27sqq.

*tetradrachmum* n'existe que dans les éditions caduques auxquelles renvoient les vieux dictionnaires: en effet, aussi bien chez le poète Cassius dans une lettre à Cicéron<sup>71</sup> qu'au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans le traité métrologique de L. Volusius Maecianus<sup>72</sup> et trois siècles plus tard chez Priscien citant Tite-Live<sup>73</sup>, les meilleurs manuscrits donnent toujours la forme syncopée.

Mais en grec on assiste, à partir de la basse époque hellénistique, à une espèce de résurgence de la forme pleine. A vrai dire, l'utilisation que fait de cette dernière l'auteur de l'«Axiochos»<sup>74</sup> pseudo-platonicien ne prouve rien, puisqu'on sait que la langue de ce rhéteur du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (?) est tout sauf naturelle et spontanée<sup>75</sup>. N'en va-t-il pas de même, en un certain sens, de celle

70 Op. cit. 13 (= 105): «In Latin we find both the full form *tetradrachmum* (Cassius ...) and the contracted *tetrachmum* (Livy ...)» Même chose chez K. Regling, RE s.v. *Tetradrachmon* (1934), qui renvoie en outre à Volusius et Priscien pour la forme contractée. E. Babelon, *Traité des monnaies* I (Paris 1901) 417 n. 3 reproduisait aussi Liv. XXXIV 52, 6 et Cic. *Ad fam.* XII 13, 4 avec la forme pleine.

71 *Ad fam.* XII 13, 4 (= 419 Shackleton Bailey): *nam iam ternis tetrachmis triticum apud Dolabelam est*. D'après l'éd. Purser (Biblioth. Oxon.) *tetrachmis* serait la leçon du prestigieux Mediceus (M) tandis que le Palatinus D (XV<sup>e</sup> s.) aurait *tetrachinis*, *tetradrachmis* étant le texte des «codices recentiores editoresve vetusti». Mais le plus récent éditeur, D. R. Shackleton Bailey, *Cicero: Epistulae ad Familiares* II (Cambridge 1977) 290 indique *tetrachmis* (sic) pour M, *tetrachinis* «vel simile» pour VHD, *tetrachmis* pour ζ, sigle désignant les «lectiones hic illic citatae ex codicibus deterioribus sive ex veteribus editionibus sive originis incertae»: n'est-ce pas *tetradrachmis* (non allégué) qui mériterait en l'occurrence ce sigle?

72 *Distributio* 45, p. 67, 1 Hultsch, *Script. Metr.* II (1866, réimpr. 1971): *olim ut peregrinus nummus loco mercis, ut nunc tetrachmum et drachma, habebatur*. Dans l'apparat, Fr. Hultsch signale que Th. Mommsen – dont l'éd. de 1853 lui a servi de base – écrivait *tetradrachmum*, «sed hic nunc praefert *tetrachmum* cum C» (= consensus des deux mss. du Xe s.); dans la préface, il précise en effet que Mommsen «litteris a. d. V Cal. Febr. anno 1863 ad me datis nunc § 45 *tetrachmum* pro vulgato *tetradrachmum* e librorum auctoritate legendum videri» (p. VII; cf. *Gr. und röm. Metrologie*<sup>2</sup> 288 n. 4). Il est dommage que des spécialistes de la monnaie romaine continuent à citer ce texte avec la leçon de la vulgate: ainsi H. Zehnacker, *Pline l'Ancien, Livre XXXIII* (Paris 1983) 158 n. 6.

73 *De fig. numer.* 13 p. 84, 20 Hultsch, *Script. Metr.* II = Liv. XXXIV 52, 6: *signati argenti LXXXIII milia fuere Atticorum. tetrachma vocant*. C'est à tort, me semble-t-il, que McDonald (cf. supra n. 68) indique *tetradrachma* comme la leçon de Priscien, car Hultsch ne signale pas même cette variante parmi celles des mss. utilisés directement ou indirectement par lui. Voir au surplus sa préface: «P. 84, 20 ex librorum auctoritate edidi *tetrachma*» (p. VIII).

74 366 C: τὰ μὲν διμοίρου ἑωνημένα, τὰ δὲ δυοῖν δραχμαῖν, τὰ δὲ τετραδράχμιον (pas de variante). Il s'agit du prix que Prodicos était censé demander pour ses leçons (cf. Plat. *Crat.* 384 B–C). Le mot διμοίρου est très rare: on admet qu'ici comme chez Plut. *C. Gracch.* 17, 5 (λίτρας ἑπτακαίδεκα καὶ διμοίρου εἴλκυσε) il désigne la moitié de l'unité, soit en l'occurrence «half a drachm» (LSJ s.v.). Mais n'est-ce pas une erreur, puisque l'adj. διμοίρος (ou ses dérivés) signifie évidemment «of two thirds» (ibid.)? Cf. du reste Fr. Hultsch, *Script. Metr.* I 174 § 107; *Gr. und röm. Metrologie* (1882<sup>2</sup>) 144 et n. 8; RE Suppl. III (1918), s.v. *Bes*. C'est donc un tétroble qu'aurait payé Socrate et c'est dix-sept livres et huit onces qu'aurait pesé la tête de C. Gracchus.

75 Cf. notamment J. Chevalier, *Etude critique du dialogue pseudo-platonicien l'Axiochos* (Paris 1915) 66: «La langue de l'A. est une langue, sinon morte, du moins qui a cessé d'être vivante.» Il est frappant qu'au terme de son étude du vocabulaire ce savant ait abouti, tout à fait indépen-

de la Septante, où l'on a un exemple du mot τετράδραχμον pour traduire – très librement – l'hébreu *nèzèm*, «anneau, boucle»<sup>76</sup>? Au surplus, il n'est nullement exclu que la première version grecque de l'Ancien Testament remonte bel et bien, comme le veut la tradition, au tout début du IIIe siècle av. J.-C.<sup>77</sup> et soit donc antérieure, de peu, à la généralisation de τετράχμον vers 280. En tout cas, il est assuré qu'au tournant du Ier siècle av. J.-C. et du Ier siècle de notre ère on ne répugnait pas encore, même dans les milieux cultivés, à faire usage de la forme syncopée: ce qui le montre, ce n'est pas seulement le texte de Philodème allégué ci-dessus, dont l'exemplaire conservé date précisément de cette époque<sup>78</sup>, c'est aussi un passage au moins de Philon d'Alexandrie<sup>79</sup>. Dès le IIe

damment, à la même conclusion chronologique que M. Meister, *De Axiocho dialogo* (Diss. Breslau 1915; non vidi: cf. H. Leisegang, RE s.v. *Platon* [1941] 2366). La date du Ier s. av. J.-C. est également retenue comme très probable par J. Souilhé, *Platon, Œuvres complètes* XIII 3 (Paris 1930) 125sq., tandis que, plus récemment, C. W. Müller, *Die Kurzdialoge der Appendix Platonica* (München 1975) 296 n. 6 et 328, fixe le terminus ante quem vers 100 av. J.-C. – Il est donc tout à fait trompeur de ranger, ainsi que le fait M. N. Tod (op. cit. en n. 45) 12 (= 104), le témoignage de l'*Axiochos* pour la forme τετράδραχμον entre celui des inventaires du Parthénon de ca. 420 (cf. supra n. 49) et celui de l'inventaire délien de 364/3 (cf. supra n. 58).

76 *Job* XLII 11: ἔδωκεν δὲ αὐτῷ ἕκαστος ἀμνάδα μίαν καὶ τετράδραχμον χρυσοῦν ἄσημον. Ce que la LXX rend par ἀμνάς («agnelle»), c'est *qesita*, unité de mesure et «monnaie de l'époque patriarcale» (Ed. Dhorme, *Le livre de Job*, Paris 1926, 595); de fait, la recension de Symmaque (IIe s.) traduit ce terme par νόμισμα et on a pu se demander si derrière ἀμνάς il ne fallait pas retrouver μνᾶ (cf. M. H. Pope, *Job*, Garden City 1973<sup>3</sup>, 351). En revanche, *nèzèm* n'a jamais le sens de «pièce de monnaie» dans les Livres Saints (cf. Köhler-Baumgartner, *Lex. in V.T. libros* [1958<sup>2</sup>] s.v.), ce qui explique que la LXX ait ajouté ἄσημον après χρυσοῦν (variante: χρυσοῦ καὶ ἀσήμου); en traduisant par *inaurem auream unam*, la Vulgate (Saint Jérôme) et déjà la Vieille Latine (d'après l'éd. Sabatier, seule disponible pour *Job*) sont bien plus proches du texte massorétique. – Je suis redevable au prof. A. de Pury de la plupart des informations de cette note: qu'il en soit bien cordialement remercié.

77 Sur ce vaste problème, voir les indications de P. M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria* (Oxford 1972) 689–690, avec la bibliographie essentielle (II 956sq.); on peut y ajouter D. Barthélémy, *Études d'histoire du texte de l'Ancien Testament* (Göttingen 1978) 322–340, qui est enclin à admettre, comme Fraser, la date impliquée par le récit largement fictif du Pseudo-Aristéas (cela au moins pour le Pentateuque).

78 Il paraît clair en effet que les papyrus d'Herculaneum ne sont pas des autographes (la chose était en tout cas admise pour le *De ira* par C. Wilke); pour le propriétaire probable de cette bibliothèque constituée dans la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., voir les observations de B. Hemmerdinger, REG 77 (1959) 106 et 81 (1965) 327–329 (cf. O.-R. Bloch dans *Actes du VIIIe Congrès G. Budé*, Paris 1969, 106).

79 *Quod deterius* 162 t. I p. 295, 2 Cohn: ὡςπερ οὐδὲ τὸ ἀδόκιμον τετράδραχμόν ἐστι τετράδραχμον. Mais ce texte, reproduit tel quel par F. Colson/G. H. Whitaker dans l'éd. de la Coll. Loeb (1929) et par I. Feuer dans l'éd. Iyonnaise des *Œuvres de Philon* 5 (1965) est celui des *deteriores codd.* (notamment de A, tandis que H a deux fois τετράδραχμον). Les meilleurs représentants de l'archétype après M (qui ne contient pas cet opuscule), à savoir les mss. de la famille UF – «quae in eis quos communes habent libris praestantia scripturae modo illum superat modo ab eo superatur» (L. Cohn, *Philonis opera* I [1896] XXXIX) – ont dans chaque cas τέτραχμον (sic). Or, ce témoignage a été négligé par le LSJ et Tod, bien qu'au début de ce siècle W. Crönert (loc. cit. en n. 44) ait déjà fait observer que «etiam Philo decurtatam adhibuisse videtur

siècle, cependant, cette forme ne semble plus guère connue que de quelques grammairiens<sup>80</sup>: τετράδραχμον est en effet la seule leçon que nous ont transmise les manuscrits de Plutarque<sup>81</sup>, de Pollux<sup>82</sup>, de Sextus Empiricus<sup>83</sup>, d'Athénée reproduisant une bouffonnerie de l'illusionniste Matrèas d'Alexandrie<sup>84</sup>. Favorisée naturellement par l'analogie des autres composés en -δραχμον, cette préférence donnée alors à la forme ancienne et étymologique coïncide en fait avec la complète disparition du tétradrachme en tant que pièce d'une valeur de quatre drachmes attiques (ou deniers). Car on sait que tous les tétradrachmes, «cistophoriques» ou non, frappés en Orient à l'époque impériale ne sont jamais estimés à plus de trois deniers<sup>85</sup> et que ceux de l'atelier d'Alexandrie, dont la

formam». Ne faudrait-il pas songer dès lors à introduire également cette forme en *De somniis* I 98 t. III p. 225, 19 Wendland, où seul τετράδραχμον semble attesté par la tradition manuscrite (mais U fait défaut)? En faveur de cette leçon, toutefois, pourrait éventuellement parler la distinction faite par Ammonios (voir ci-après), car le tétradrachme dont il est question ici semble être plutôt une somme de quatre drachmes que la pièce de ce nom.

- 80 Outre le témoignage d'Ammonios cité ci-dessous dans le texte, il y a ceux des lexicographes byzantins, qui doivent sans doute la connaissance de cette forme à leurs prédécesseurs d'époque impériale: ainsi Hésychius (*Script. Metr.* I p. 327, 5: Τέτραχμα (sic) τετράδραχμα), Photius (ibid. p. 331, 23–24: Στατήρ (...) τὸ δὲ τέτραχμον (sic) καὶ τετράδραχμον Ἀττικοί), l'*Etym. Magnum* (ibid. p. 355, 10–14: cf. supra n. 43).
- 81 *Sylla* 25, 5: ἐτέτακτο γὰρ ἐκάστης ἡμέρας τῷ καταλύτῃ τὸν ξένον διδόναι τέσσαρα τετράδραχμα ... (versement imposé aux habitants de la province d'Asie pour l'hébergement de chaque soldat). La source de ce chapitre ne paraît pas connue.
- 82 *Onom.* IX 60, t. I p. 163 Bethe: ἦν δὲ οὐ δραχμὴ νόμισμα μόνον, ἀλλὰ καὶ πεντηκοντάδραχμον καὶ πεντάδραχμον παρὰ Κυρηναίοις καὶ τετράδραχμον ἐκαλεῖτο καὶ τρίδραχμον καὶ δίδραχμον. L'information relative à Cyrène est sans doute empruntée à Aristote, cité à propos de Cyrène encore au § 62 (fr. 529 Rose; cf. Fr. Hulstsch, *Script. Metr.* I 153–154); il paraît donc probable que cet atticiste doit aussi la forme τετράδραχμον à un auteur du IV<sup>e</sup> s. Cf. d'ailleurs IX 74–75, t. I p. 168 Bethe, où cette forme figure deux fois dans une anecdote que lui a fournie Hypéride (fr. 199 Blass<sup>3</sup>). Pour le *pentekontadrachmon* et le pentadrachme de Cyrène, voir maintenant J. Bousquet, BCH 109 (1985) 252 et n. 62.
- 83 *Pyrrh. Hypot.* III 177: οἷον ἐπὶ δυεῖν τετραδράχμων ἀπαραλλάκτων, ὅταν δέῃ τὸ ἕτερον αὐτῶν αἰρεῖσθαι (exemple servant à illustrer l'un des trois aspects de l'*adiaphoria* chez les Stoïciens); cf. *Adv. Math.* XI 60 (SVF III 122), où les tétr. sont remplacés par des drachmes: οἷον ἐπὶ δ. δρ. ἀπ. τῷ τε χαρακτηρὶ καὶ τῇ λαμπρότητι. – Le *Thesaurus* de Dindorf est le seul dictionnaire à renvoyer à ce texte et à celui d'Athénée pour τετράδραχμον. On ne les trouve pas non plus allégués chez Tod, loc. cit.
- 84 *Deipn.* I 35, p. 19 D: καὶ <διὰ τι> (add. Desrousseaux) τὰ τετράδραχμα καταλλάττεται μὲν ὀργίζεται δ' οὐ; (jeu de mots que D. traduit par «Pourquoi les tétradrachmes font la paie et non la guerre» et qu'il commente dans une note ad loc. de l'édition Budé, Paris 1956). Ce Matrèas, qualifié par Athénée de πλάνος (λαοπλάνος, *Souda*, s.v. Ματρέας) et ayant vécu, au plus tôt, à la basse époque hellénistique (comme cela ressort de ce que ἐθανμάζετο ... παρ' Ἑλλησι καὶ Ῥωμαίοις), ne semble avoir fait l'objet d'aucune notice dans la RE et n'être mentionné dans aucun manuel de littérature, bien qu'il soit l'auteur d'un recueil de «problèmes» où il parodiait Aristote (ἐποίησε δ' οὗτος καὶ παρὰ τὰς Ἀριστοτέλους ἀπορίας καὶ ἀνεγίγνωσκε δημοσίᾳ).
- 85 Voir par exemple A. M. Woodward, *The Cistophoric Series and its place in the Roman Coinage*, in *Essays in Roman Coinage presented to Harold Mattingly* (Oxford 1956) 149–173. Pour Césarée de Cappadoce – l'un des rares ateliers, avec Antioche de l'Oronte, à frapper des tétradrachmes non cistophoriques (mais de poids réduit) sous l'Empire –, cf. essentiellement

teneur en argent s'est très vite considérablement affaiblie, ne constituent que du billon<sup>86</sup>; d'où sans doute aussi la très grande rareté des mentions de tétradrachmes dans les papyrus<sup>87</sup>. Il est dès lors tout à fait révélateur – bien que cela ne paraisse pas avoir été compris par M. N. Tod<sup>88</sup> notamment – qu'un grammairien des alentours de 100 ap. J.-C., le pseudo-Ammonios (qui ne fait très probablement qu'un avec l'excellent Herennius Philon)<sup>89</sup>, juge nécessaire d'établir une distinction de sens entre les deux formes τετραρχμιον et τετραδραρχμιον, la première désignant la *pièce* elle-même indépendamment de sa valeur métallique, la seconde au contraire la *somme* de quatre drachmes: τετραρχμιον (sic) μὲν γάρ ἐστι τὸ νόμισμα, τετραδραρχμιον δὲ τὸ τεσσάρων δραχμῶν<sup>90</sup>. Rien n'illustre mieux la dévaluation du vieux tétradrachme et n'annonce plus sûrement sa disparition prochaine.

E. A. Sydenham, *The Coinage of Caesarea in Cappadocia* (London 1933) 6 et 36 nos 64–65; pour Alexandrie, voir les deux notes suivantes.

- 86 Cf. E. R. Caley, *Chemical Composition of Alexandrian Tetradrachms*, in *Centennial Publication of the American Numismatic Society* (New York 1958) 167–180, qui montre que dès après Tibère la proportion d'argent ne dépasse pas 20% pour tomber à moins de 10% à partir de Marc Aurèle. Aussi ce tétradrachme, dès le règne de Tibère, ne valait-il plus qu'un denier: cf. J. Schwartz, *Réflexions sur les tétradrachmes d'Alexandrie au premier siècle p. C.*, *Chron. d'Ég.* 41 (1966) 371–379.
- 87 Cela a été noté par M. N. Tod (art. cit. en n. 45) 13 (=105): «In papyri the word is surprisingly rare.» Il n'a pu renvoyer qu'au P. Ryl. 213, 157, où d'ailleurs le mot n'apparaît que sous la forme du numéral δ' avec le symbole de la drachme. Pourtant le dictionnaire de Preisigke fournissait aussi une autre référence: P. Lond. 856 (Ier s. ap. J.-C.) 21. 27. 30. 32, avec notamment τοῦ τετραδ[ράχ]μιου (col. 2, l. 21). Rien en revanche dans le supplément I d'E. Kiessling, 3. Lief.: *Besondere Wörterliste* (Amsterdam 1971) Abschn. 17 (Münzen). – Aux mentions papyrologiques on peut joindre le témoignage de la *Cleopatrae tabula* conservée parmi les œuvres de Galien et remontant à un auteur alexandrin du début de notre ère (*Script. Metr.* I, p. 235, 3–4 = ch. X 14 de la *Coll. Gal.*): ὁ στατήρ ἄγει < δ'. καλοῦσι δὲ αὐτὸν τετραδραρχμιον (cf. p. 237, 13 = ch. XI 11). Comme l'a bien vu Hultsch (p. 122sq. § 72; cf. *Gr. und röm. Metrologie*<sup>2</sup> 650), l'équivalence 1 tétr. ou statère = 4 drachmes vaut pour le poids, non pour la valeur monétaire.
- 88 L'épigraphiste britannique déclare en effet, à propos du texte en question, que «the abundant epigraphical evidence does not confirm this differentiation» (loc. cit.); mais il n'a pas pris garde à la date, déjà bien établie par Valckenaer, du Pseudo-Ammonios, qui est postérieure de près d'un siècle à celle des plus récentes attestations épigraphiques du mot (cf. supra n. 66). Voir aussi G. Colin (op. cit. en n. 51) 171: «En fait, cette distinction n'est pas toujours confirmée par les textes épigraphiques» (avec deux exemples à l'appui en n. 7).
- 89 Cf. Kl. Nickau, *Ammonii qui dicitur liber De adfinium vocabulorum differentia*, in *Biblioth. Teubn.* (Leipzig 1966) LXVI sqq.
- 90 Ammon. *Diff.* 465 (Nickau). La vieille édition de Valckenaer-Schaefer (Leipzig 1822) écrivait τετραδραρχμιον δὲ τῶν τ. δρ. (p. 134), texte de l'Aldine et d'un ms. qui pourrait en dépendre (cf. Nickau, p. XVIII sq.), de même que de l'épitomé dite de Ptolémée (cf. G. Heylbut, *Hermes* 22, 1887, 406) transmise notamment par un ms. du XIe s.; c'est ce texte qu'a reproduit Tod, tandis que Colin, par inadvertance ou en corrigeant tacitement Valckenaer (car à en juger par la soigneuse éd. Nickau il ne paraît pas s'agir d'une variante), écrivait τετρ. δὲ τῶν τ. δρ., expression qu'il jugeait lui-même «assez obscure» (loc. cit. p. 171 n. 7). Le texte adopté par Nickau (où il faut sous-entendre ἄξιον, comme l'indique expressément ce savant) est celui des meilleurs témoins de l'archétype.

De notre petite enquête épigraphique et philologique il ressort ainsi clairement que la forme  $\tau\epsilon\tau\rho\tilde{\alpha}\chi\mu\omicron\nu$  n'a eu qu'une existence assez courte: née au début de l'époque hellénistique, elle n'a guère survécu à la fin de cette même époque. Par conséquent, il semble exclu que ce soit seulement Diogène Laërce au III<sup>e</sup> siècle de notre ère – sans parler d'un copiste byzantin – qui l'ait introduite en lieu et place de la forme pleine que lui aurait fournie son modèle; du reste, on ne s'expliquerait pas, dans cette hypothèse, que notre auteur ait conservé  $\tau\epsilon\tau\rho\acute{\alpha}\delta\rho\alpha\chi\mu\omicron\nu$  en II 34 (voir ci-dessus). De toute évidence, c'est à sa source hellénistique, par le truchement d'une ou de plusieurs compilations, qu'il la doit. Or, cette source primitive, rien n'empêche de l'identifier avec la «Vie de Zénon» du Carystien, puisqu'à l'époque où Antigone écrivait ses biographies, soit vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, la forme syncopée avait partout remplacé la forme pleine depuis une génération. L'attribution de Wilamowitz s'en trouve donc heureusement renforcée, sinon expressément confirmée. En tout cas, il ne faut pas craindre d'affirmer qu'en dépit des altérations probables subies par le texte au cours de sa transmission<sup>91</sup>, les mots  $\tau\omicron\iota\varsigma \text{ Ἀττικ\omicron}\iota\varsigma \tau\epsilon\tau\rho\acute{\alpha}\chi\mu\omicron\iota\varsigma$  peuvent remonter à Antigone de Carystos et, pourquoi pas, à Zénon de Kition lui-même<sup>92</sup>.

(suite et fin dans une prochaine livraison)

91 De fait, Wilamowitz estimait que dans ce chapitre «Anordnung und Sprache des Antigonos in unverhältnismässig stärkerer Weise zerstört ist» (op. cit. en n. 35, 115) que dans d'autres parties de l'œuvre. On verra cependant dans la 2<sup>e</sup> partie de cet article qu'une modification assurée de l'expression originelle est due, bien plutôt, aux copistes médiévaux de Diogène.

92 Car à la fin de sa vie, vers 265, Zénon devait déjà dire  $\tau\epsilon\tau\rho\tilde{\alpha}\chi\mu\omicron\nu$ , comme tout le monde à Athènes dès le premier quart du III<sup>e</sup> s.

*Note additionnelle sur un prétendu témoignage d'Alexandre de Tralles.* Comme je l'ai relevé ci-dessus (n. 67), le *Thesaurus* de Dindorf – suivi par les dictionnaires de Passow, Bailly, etc. (de même que par Buck-Petersen, *A Reverse Index of Gr. Nouns and Adjectives* 49, avec l'indication «Byz.») – renvoie, s.vv.  $\eta\mu\iota\delta\rho\alpha\chi\mu\iota\alpha\iota\omicron\varsigma$  et  $\tau\epsilon\tau\rho\acute{\alpha}\delta\rho\alpha\chi\mu\iota\alpha\iota\omicron\varsigma$  à Alex. Tral. VIII p. 446 et 452. Or, si l'on se reporte à ces deux passages dans la vieille édition de référence due à Guinther von Andernach, *Alexandri Tralliani medici libri duodecim*, Basileae s. d. [1556] (dont l'exemplaire de l'Universitätsbibliothek de Bâle a été aimablement mis à ma disposition), on s'aperçoit qu'ils sont l'un et l'autre compris dans les quatre chapitres (VIII 5–8, p. 413–454) empruntés à un assez lointain prédécesseur d'Alexandre, le médecin Philouménos au II<sup>e</sup> s. de notre ère (cf. H. Diller, RE XX 1 [1941] 209sq.). Voilà donc pourquoi on les cherche en vain dans l'édition de Th. Puschmann (bien que celui-ci ait d'abord décidé de les y inclure: cf. I 105–106 et II *Vorwort*; on les trouve en revanche dans les *Nachträge zu Alexander Trallianus*, Berliner Studien f. class. Phil. V 2, 1886). D'autre part et surtout, il paraît établi que le texte grec de ces chapitres – pour lequel il n'existe pas de mss. (cf. Puschmann, loc. cit.) – n'est qu'une rétroversion, par Guinther lui-même, de la traduction latine datant du VI<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> s. Dès lors on ne peut plus alléguer cet exemple de  $\tau\epsilon\tau\rho\acute{\alpha}\delta\rho\alpha\chi\mu\iota\alpha\iota\omicron\varsigma$  (attesté seulement par l'inscription de Gythion: cf. supra n. 67), puisqu'il s'agit de la traduction «moderne» d'un simple *drachm.* IV surajouté dans les mss. latins (*Nachtr.* 60 et n. 218); quant à l'adjectif  $\eta\mu\iota\delta\rho\alpha\chi\mu\iota\alpha\iota\omicron\varsigma$  (encore cité par M. N. Tod), qui traduit curieusement un *pensantes drachm. unam* (ibid. 52), il doit disparaître au moins provisoirement, car on n'en connaît pas, sauf omission, d'autres attestations.